



JO 2024

# IMANE KHELIF DÉPOSE PLAINTE À PARIS POUR CYBER-HARCÈLEMENT

Page 14

DJEZZY

**UNE FORTE CROISSANCE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024**

Page 2

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5076 | Lundi 12 août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RAPPORT DU CNESE

**45 000 HABITATIONS PRÉCAIRES ÉRADICUÉES EN QUATRE ANS**

Page 5

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

# L'ANP « EST PRÊTE À SÉCURISER TOUTES LES ÉTAPES DU PROCESSUS »



Page 16

INCENDIES DE FORÊTS DANS PLUSIEURS WILAYAS



## RÉMINISCENCE D'UN CAUCHEMAR

Page 2

■ BIENS CONFISQUÉS

**REMISE DU PV DE TRANSFERT DE L'USINE DE KIA MOTORS À FONDAL**

Page 5

■ RÉFECTION DU RÉSEAU ET FUITES D'EAU

**LES CHANTIERS DE LA SEAL SE POURSUIVENT L'ÉTÉ**

Page 2

■ EXPORTATION ALGÉRIENNE

**L'AMENDEMENT DE LA LOI 14/04 OUVRIRA DE NOUVELLES PERSPECTIVES**

Page 4

CAMPAGNE ÉLECTORALE SUR  
LES MÉDIAS PUBLICSLe temps d'antenne  
des candidats  
déterminé

Le tirage au sort sur la répartition des plages horaires allouées aux interventions des candidats au titre de « l'expression directe » sur les médias audiovisuels publics, en prévision de la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre, a eu lieu, samedi à Alger. Cette opération s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) « Abdelatif-Rahal », sous la supervision du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, en présence des représentants des candidats à la prochaine élection.

A cette occasion, les plages d'intervention ont été fixées au niveau des médias audiovisuels publics, à savoir 6 minutes pour chaque intervention d'un candidat. La Radio algérienne a dédié 4 chaînes pour la diffusion de l'expression directe des candidats sur 3 créneaux/jour, à raison de 3 plages dans chaque créneau pendant les 20 jours de la campagne du 15 août au 3 septembre. La Télévision algérienne a également dédié 4 chaînes pour l'opération, portant le nombre total des plages pour chaque candidat à travers les médias audiovisuels publics, à 480 avec un volume horaire de 48 heures.

Pour ce qui est du volume horaire global des plages, il s'élève à 1.440, soit 144 heures. Dans une déclaration à cette occasion, M. Charfi s'est dit satisfait des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération, ce qui rassure quant aux préparatifs de cet important rendez-vous, en termes de moyens humains, de l'organisation ou de la logistique.

Le même responsable a en outre appelé les électeurs à « participer massivement » au scrutin, dans le but de « soutenir le processus démocratique ».

CAMPAGNE ÉLECTORALE  
À TIMIMOUN15 espaces publics  
retenus pour  
les meetings

Quinze espaces publics ont été retenus pour animer les meetings de la campagne électorale pour la présidentielle du 7 septembre dans la wilaya de Timimoun qui débutera le 15 août courant, a-t-on appris hier auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Il s'agit de 12 salles au niveau des centres culturels réparties à travers les communes de la wilaya et trois espaces retenus dans de la commune du chef-lieu de wilaya, à savoir les salles de cinéma, la bibliothèque de lecture publique et la maison des Jeunes de Hassi Ghanbo, a indiqué la même source. Près de 155 sites ont été également retenus pour l'affichage publicitaire des candidats à cette élection présidentielle, a-t-on ajouté. Toutes les conditions techniques et logistiques sont réunies pour assurer le bon déroulement de la campagne électorale, a-t-on signalé. La wilaya de Timimoun compte un fichier électoral composé de 74 977 électeurs, répartis sur 116 centres de vote, totalisant 280 bureaux de vote, dont 7 bureaux itinérants, a fait savoir la délégation locale de l'Anie.

R. N.

## DJEZZY

Une forte croissance maintenue  
au deuxième trimestre 2024

*L'opérateur de téléphonie mobile, a fait part de ses résultats opérationnels pour le deuxième trimestre 2024, qui démontrent, selon un communiqué parvenu à notre rédaction, « une croissance continue et confirmant la solidité et la résilience de l'entreprise dans un marché en constante évolution ».*

PAR RIAD EL HADI

**A**u deuxième trimestre 2024, Djezzy a en effet, enregistré un chiffre d'affaires de 27,9 milliards de dinars, marquant une progression de 10,6% par rapport à la même période en 2023. Cette performance témoigne de la capacité de l'entreprise à s'adapter aux besoins de ses clients et à innover constamment.

L'EBITDA s'est établi à 13,0 milliards de dinars, en hausse de 13,1% par rapport au deuxième trimestre 2023.

La marge EBITDA a atteint 46,6 %, soit une augmentation d'un point par rapport à l'année précédente, « reflétant l'efficacité opérationnelle de Djezzy et sa capacité à optimiser ses ressources », précise-t-on de même source. La base client a connu aussi, une croissance significative, atteignant 16,2 millions de clients au deuxième trimestre 2024, soit une augmentation de 5,7% par rapport à l'année précédente. « Cette expansion souligne la



confiance et la fidélité des consommateurs envers les services de l'entreprise », explique-t-on. En termes d'investissement, Djezzy a consacré 6,3 milliards de dinars au cours du deuxième trimestre 2024, portant le total des investissements depuis janvier 2024 à 14,6 milliards de dinars. « Ce qui démontre une hausse semestrielle de 5,6% par rapport à la même période en 2023 », note l'opérateur précisant que les investissements ont permis d'améliorer la qualité du réseau et d'accélérer le déploiement de la 4G, dont le taux de couverture de la population a atteint 93 %, en hausse de 10 points par rapport au deuxième trimestre 2023. L'ARPU (revenu moyen par utilisateur) a augmenté de 4,4 %, atteignant plus de 573 dinars par client. Cette progression témoigne de l'engagement de Djezzy à offrir des services à forte valeur ajoutée à ses clients. Ainsi, deux années après le rachat par le FNI-

Fonds national d'investissement de la quasi-totalité des actions de l'entreprise en août 2022, Djezzy a réalisé une forte croissance à deux chiffres, une performance inédite jamais réalisée par l'entreprise depuis plus de 10 ans.

Le chiffre d'affaires a en effet augmenté de 18,4% générant ainsi près de 17 milliards de dinars de revenus additionnels alors que l'EBITDA a connu une hausse de 19,7%. Djezzy a également renforcé sa base client avec plus de 1,6 million d'abonnés, tandis que les investissements ont considérablement accru, passant d'une moyenne annuelle de 15 milliards de dinars à plus de 25 milliards de dinars après le rachat. Ce qui a eu pour résultat, l'amélioration du débit internet de 91%, l'élargissement de la couverture de la population en 4G marquant une évolution de 19,7 points et l'expansion du réseau commercial à travers l'ouverture de 15 nouvelles boutiques dont une dizaine dans les wilayas du Grand Sud. Djezzy assure, « poursuivre sa dynamique d'investissements dans les années à venir en développant ses infrastructures technologiques et en créant des offres attractives ainsi que des services à valeur ajoutée afin de maintenir une position solide sur le marché algérien des télécommunications ».

R. E.

RÉFECTION DU RÉSEAU ET FUITES D'EAU  
Les chantiers de la Seal  
se poursuivent l'été

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger poursuit inlassablement le chantier de la maintenance de son réseau. L'été qui reste caniculaire n'a pas enregistré de grandes coupures d'eau ou de pannes. Seulement, le groupe s'occupe de la réfection du réseau qui date depuis l'ère coloniale. Malgré les fortes chaleurs, le groupe public des eaux d'Alger s'est attaqué à la restauration de tout le réseau. La réparation des canalisations dans plusieurs communes se poursuit au rythme d'un chantier qui va durer tout l'été. La nouveauté, c'est que ces chantiers sont suivis par un procédé numérique qui permet de localiser et détecter les pannes réelles et de mettre le périmètre selon l'état de la défection. Selon un bilan fourni par l'ADE (Algérienne des eaux), il y aurait « 350.000 fuites en 2022 et 2023 et le taux de ces fuites se situe entre 40 et 45% selon les régions ». Cette année, c'est le combat contre le gaspillage d'eau issu de ces pertes que les groupes publics ont décidé d'entamer. A Alger, la même source affirme que « sur un réseau de 2000 km, 550 fuites d'eau ont été détectées, ce qui cause d'énormes pertes » et le phénomène se répète dans plusieurs grandes agglomérations. Le chiffre a été énorme puisque l'Algérie perdait 1 milliard de m<sup>3</sup>

par an suite à ce gaspillage et la détérioration de son réseau. Les chantiers enclenchés depuis le début de cet été ont permis de circonscrire ces pertes. L'objectif selon l'ADE consiste « à réduire ces pertes à 18% au lieu des 40% ». Pour rationaliser les coûts de cette déperdition, la Seal active avec des partenaires étrangers sur un système permettant d'économiser les ressources et de canaliser les eaux souterraines pour les exploiter dans l'approvisionnement de l'eau potable. Pour permettre une distribution équitable en eau, la société publique est obligée de recourir à une politique de rationnement selon les quartiers et le nombre d'habitants. En tout cas, le programme d'approvisionnement sera garanti de 8 à 16 heures pour l'ensemble des communes sauf quelques-unes qui bénéficieront du programme d'alimentation de 8 à 14 heures. Même si les consommateurs se plaignent de l'absence d'eau durant la nuit, l'entreprise de gestion d'eau affirme que les autorités ont interdit toute coupure d'eau au niveau de la capitale et au niveau national. Le dernier incident survenu au mois de juin dans la wilaya de Tiaret avec une coupure d'eau qui a duré un mois n'est qu'un incident qui ne se répètera pas. Avec la récupération de milliers de m<sup>3</sup> d'eaux perdues suite à l'assainissement global vont garantir une régularisation de la situation.

F. A.

## BIENS ET ACTIFS CONFISQUÉS

Le ministère  
de l'Agriculture  
récupère trois unités  
de production

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a révélé la récupération de trois usines, en application des décisions du Conseil des participations de l'Etat (CPE), portant transfert des biens et actifs confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption. Le ministère a indiqué dans un communiqué, que les PV de cession ont été signés avec les services des domaines de l'Etat en vue de les exploiter. Une entreprise de production de viandes blanches et d'œufs destinés à la consommation, qui a été affectée au complexe Agrolog. Une entreprise spécialisée dans la production fromagère a été transférée groupe lait et dérivés laitiers Giplait. Une entreprise de production d'huile d'olive a été cédée à la société de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS).

R. N.

INCENDIES DE FORÊTS DANS PLUSIEURS WILAYAS

# Réminiscence d'un cauchemar

*Malgré les mesures de précaution, notamment des campagnes de sensibilisation à destination des citoyens pour adopter des comportements responsables et une surveillance renforcée des zones à risque, les incendies ont refait surface à maintes reprises et à travers plusieurs régions du pays.*

PAR IDIR AMMOUR

En effet, pas plus loin que le week-end dernier, un mauvais souvenir s'est réveillé dans l'esprit de tous les algériens à travers tout le territoire national, particulièrement en Kabylie. Revivons-nous le cauchemar de l'été 2021 ? Une question qui taraude l'esprit de tout un chacun ! En effet, favorisés par les chaleurs caniculaires et les vents d'une relative intensité, des feux de forêts dont on ignore les causes ont été enregistrés dans la journée de vendredi 9 août et se sont poursuivis, le lendemain samedi à travers diverses localités, en l'occurrence les deux wilayas les plus touchées Bejaia et Tizi-Ouzou. Pure coïncidence ? se demandent-ils. Quand on se rappelle que ces sinistres qui ont provoqué des dizaines de morts et la décimation des centaines d'hectares de couverts forestiers, il y a trois ans jour pour jour, coïncident avec ces fameuses dates du 9 et du 10 août 2021. En effet, aujourd'hui encore, un scénario similaire se produit, où plusieurs départs de feux ont été



enregistrés dans les localités Ath Atteli, Taqrart, Taourirt Moussa Ouamar, Freha, Akbil, Ath Douala dans la wilaya de Tizi Ouzou. Au village Taourirt Moussa, sur les hauteurs d'At Douala, les habitants ont dû quitter leurs maisons pour sauver leurs âmes tant les flammes se rapprochaient dangereusement et à grande vitesse des habitations. Les flammes rasant tout sur leur passage. Selon la protection civile, un incendie s'est déclaré au niveau de la commune d'Aït Mahmoud surplombant le plateau de Takhoukt, à la lisière de la RN-30. Cet axe est fermé dans la soirée de samedi à la circulation

pour cause de feu. Selon toujours le bilan fourni par la DGPC, la plupart des foyers d'incendies ont été maîtrisés, dans la matinée de ce samedi, grâce à la mobilisation par les autorités d'importants moyens humains et matériels. Cependant, la vigilance doit être de mise. Les incendies qui ont été signalés dans la commune de Boukhelifa, d'Adekar, de Barbacha, et d'Assif El Hammam, dans la wilaya de Bejaia, ont été maîtrisés. En effet, la rapidité et l'efficacité des équipes d'intervention de la Protection civile sans oublier le déploiement des Aircraft ont été cruciales pour contenir ces sinistres et limiter

leur propagation, permettant ainsi de préserver une part importante du couvert végétal et des récoltes. Cependant, la persistance de ces conditions météorologiques extrêmes appelle à une vigilance accrue de la part des citoyens et des autorités.

Les opérations d'extinction opérées par ces Aircraft étaient « chirurgicales ». Sachant que freiner cette hémorragie, qui ressuscite chaque année, n'est pas une mince affaire, et ce n'est pas seulement celle des pouvoirs publics, mais celle de tous. Car, les conséquences de ces incendies sont désastreuses à plus d'un titre. La destruction de vastes étendues de forêts entraîne une perte significative de biodiversité. Les sols, appauvris et érodés par le feu, mettront des années à se régénérer. Pour les observateurs, la perte des récoltes représente un coup dur économique, menaçant leur subsistance et celle de leurs familles. Comme il n'est secret pour personne, l'Algérie traverse ces jours-ci une période de chaleur intense, touchant plusieurs régions du pays. L'Office national de la météorologie rapporte des températures caniculaires, oscillant dépassant les 45°C dans plusieurs wilayas. La situation s'annonce encore plus critique pour les jours à venir puisque la saison estivale est loin d'être terminée. Véritable casse-tête pour les pouvoirs publics et une phobie pour la population. Les pouvoirs publics se retrouvent encore une fois devant des situations similaires, où la gestion de crise immédiate doit s'accompagner d'une réflexion à long terme sur l'adaptation du pays aux défis climatiques futurs.

I.A.

## Le DGPC à Tizi-Ouzou

PAR RANIA NAILI

Tout comme lors de l'été 2021, plusieurs wilayas du pays, dont Tizi-Ouzou, font face à une série de feux de forêts. Ce qui a nécessité la mobilisation de gros moyens.

Les incendies les plus menaçants ont été enregistrés dans les villages de Taqrart et Taourirt Moussa dans la commune d'Ath Mahmoud à Beni douala ainsi qu'à Bouhague dans la commune d'Irdjen, à Larbaa Nath Irathen.

Plusieurs familles ont dû, d'ailleurs quitter leurs domiciles qui ont failli être réduits en cendres si ce n'était l'intervention à temps des éléments de la Protection

civile, épaulés comme à chaque fois par les populations locales ainsi que les soldats de l'ANP.

Selon la Protection civile de Tizi-Ouzou, la lutte contre ces incendies a été « renforcée par des éléments des colonnes mobiles des wilayas de Naâma, El Bayadh, de l'unité régionale de Blida, ainsi que de la colonne mobile nationale d'instruction et d'intervention dépêchées sur place pour prêter main-forte aux équipes sur le front depuis déjà quelques jours ».

L'intervention de six avions de type ET 802 et de type BE 200 de lutte contre les incendies, a même été d'un grand apport. Notons que le directeur général de la

Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, s'est rendu dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour superviser le déroulement des interventions d'extinction de ces incendies de forêts notamment à Aït Frah, Imrabden et Azouza dans la commune de Larbaâ Nath Irathen.

A cette occasion, le directeur général de la Protection civile « a instruit le directeur de l'organisation et de la coordination des opérations, de doter les équipes d'intervention de moyens matériels et humains supplémentaires tout en accordant la priorité à la protection des personnes et des zones résidentielles ».

R. N.

### INCENDIES DE BÉJAÏA Trois Canadiens déployés

Trois Canadiens ont été déployés pour éteindre deux incendies, déclarés, hier matin, dans le village d'Agmoun et la forêt de Mouzawara sur le territoire de la commune d'Akfadou, au sud-ouest de la wilaya de Béjaia, outre la participation des éléments de la Protection civile. Selon le maire d'Adekar, les deux incendies ont détruit la végétation sans causer de pertes matérielles et les deux incendies ont été maîtrisés. Le maire a ajouté que les flammes sont en train d'être éteints progressivement grâce à l'utilisation des avions de lutte contre les incendies, qui sont toujours mobilisés au niveau de l'aéroport, Abane Ramdane, à Béjaia.

R. N.

## Le directeur général des forêts à Tizi-Ouzou

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, s'est rendu tôt hier dans la matinée dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour superviser les opérations de lutte contre les incendies de Larbaâ Nath Irathen.

Selon un communiqué de la conservation des forêts de Tizi-Ouzou, repris par l'APS, le DGF s'est rendu notamment aux villages de Larbaa Nath Irathen touchés par les incendies des 9 et 10 août.

Un renfort en camions de lutte contre les feux de forêts (CCFL) venant des wilayas de Bouira et Boumerdes, a d'ailleurs été envoyé à Tizi-Ouzou. De son côté, le directeur général de la Protection civile, le

colonel Boualem Boughlaf, s'est déplacé samedi soir à Tizi-Ouzou pour suivre sur place les opérations de lutte contre les incendies de forêts qui se sont déclarés le week-end dernier dans la wilaya. Le directeur général s'était enquis du déroulement des opérations de lutte contre les feux de forêt d'Aït Frah, Imrabden et Azouza, dans la commune de Larbaâ Nath Irathen, à une trentaine de kilomètres au centre-est de Tizi-Ouzou. Le colonel Boughlaf avait instruit le directeur chargé de l'organisation et de la coordination des opérations de lutte contre les incendies de renforcer les interventions aériennes et au

sol par des moyens humains et matériels supplémentaires, et de donner la priorité à la protection des personnes et des sites d'habitation. Pour rappel, plusieurs foyers d'incendie se sont déclarés vendredi et hier samedi dans la partie centre-Est de Tizi-Ouzou, notamment la commune d'Aït Mahmoud et celle limitrophe, Larbaâ Nath Irathen. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés par la Protection civile, le secteur des forêts et les collectivités locales, en plus de la mobilisation du Croissant-rouge algérien et de nombreux citoyens pour les éteindre. Entre autres

moyens mobilisés dans ces opérations, ceux des unités secondaires, de l'unité principale de Tizi-Ouzou et de la colonne mobile de lutte contre les feux de forêts. Ces moyens ont été appuyés par 6 avions bombardiers d'eau AT 802 et un avion BE 200. En outre, les colonnes mobiles de l'Unité d'instruction et d'intervention d'El Hamiz (Alger) et de la wilaya d'El Bayadh qui se trouvaient dans la wilaya de Bouira ainsi que celle de la wilaya de Naâma qui se trouvait à Tizi-Ouzou, en plus du détachement régional de la wilaya de Blida, sont aussi mobilisées.

R.N.

EXPORTATION ALGÉRIENNE

# L'amendement de la loi 14/04 ouvrira de nouvelles perspectives

La Banque d'Algérie a annoncé la mise en place d'un Comité de réflexion à l'objet d'amender le règlement de change 14/04, en vigueur depuis 2004, et celui de 2002, à l'objet de mettre en place des textes fondamentaux qui doivent ouvrir de nouvelles perspectives à l'export.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Selon le vice-président de l'association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Ali Bey Nasri, « il s'agit d'amender tous les articles, dont les articles 02 et 03 notamment qui mettaient sur le même pied d'égalité l'investissement et les bureaux de représentation des entreprises à l'étranger. »

« Les nouvelles dispositions devront nous amener à atteindre l'ambition d'exporter pour 29 milliards de dollars à l'horizon



2030», a indiqué hier M. Nasri lors de son passage dans l'émission « L'invité de la rédaction » de la chaîne 3 de la Radio Algérienne.

Pour y parvenir, explique-t-il, « il est important de lever cette confusion entre le bureau de représentation et l'investissement ». Cette confusion, ajoute l'expert Nasri, est née du fait des représentations à l'étranger des compagnies Air Algérie et CNAN, qui avaient un caractère commercial. « C'est ce qui est anormal, voire un peu exagéré, car, explique-t-il, partout dans le monde, un bureau de liaison n'a pas un caractère commercial. »

Il faut se déployer à l'international, ajoute-t-il, estimant que « le bureau de représentation est un premier pas avant l'investissement. C'est à travers lui qu'on y va, quelque part, on observe, on recrute un personnel dédié à la prospection des marchés et ce n'est qu'en arrivant à maturité qu'on se lancera ensuite dans l'investissement. »

« L'investissement occasionne des transferts importants de devises, mais un bureau de représentation (ou un bureau

de liaison) n'a pas un caractère commercial et dont, il faut absolument le séparer de l'investissement », considère le vice-président de l'Anexal, expliquant qu'« il y a des entreprises qui ont besoin d'une visibilité si ce n'est qu'à travers ce bureau de liaison, ou un bureau de représentation, à l'image du secteur pharmaceutique qui n'a besoin que d'un délégué médical pour superviser les marchés ».

Concernant l'investissement, l'Anexal propose la libre initiative à l'exportateur de disposer de 20% de la valeur totale des exportations pour les utiliser dans le cadre de la promotion de ses activités d'investissement. « Il est clair que l'investissement à l'étranger est devenu impératif si nous voulons développer nos exportations, notamment vers l'Afrique, où on a besoin de construire un réseau commercial, à l'instar des autres pays, comme la Chine », indique l'orateur, insistant sur le fait que « ce sont les entreprises qui sont en mesure de le faire parce qu'elles maîtrisent la création de réseaux pour vendre leurs produits et maîtrisant le service après-vente. »

## Des banques pour l'accompagnement

Satisfait de l'écoute nécessaire que les invités ont eue lors de cette initiative, liée à la volonté du président de la République et à ses orientations qu'on aille investir, M. Nasri reste optimiste quant à l'issue de cette large consultation autour de la Banque d'Algérie pour la révision de la réglementation en vigueur dans le cadre de cette réflexion, avec les organisations patronales.

Sur le terrain, l'application des orientations du président de la République ont occasionné la création de deux banques à l'étranger, Algeria Bank au Sénégal (ABS) et Union Bank en Mauritanie (UBM), en l'occurrence, avec des orientations d'aller au Cameroun et vers la Côte d'Ivoire. « Ces banques sont tout à fait prêtes à accueillir les entreprises algériennes », assure l'expert.

« Cependant, avise-t-il, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ABS ou l'UBM couvrent les activités des opérateurs économiques, c'est plutôt ces derniers qui vont y ouvrir des comptes et générer des chiffres d'affaires domiciliés au niveau de ces banques ». « Il faut savoir, dit-il, que cette remise à niveau du règlement 14/04 est nécessaire pour cadrer le rôle de chacun, Etat, banques et des opérateurs économiques, sachant que l'investissement en Afrique n'est pas facile, où il y a une sérieuse concurrence, sans oublier que l'assiette des produits destinés à l'exportation est très limitée ».

Et de rappeler qu'« elle repose sur deux conditions : pas d'exportation au détriment de la consommation interne et pas d'exportation de produits subventionnés, excepté trois produits dont l'excédent est avéré, à savoir, les produits meuniers, l'huile de soja et le sucre ».

C. A.

## BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

### Six morts par noyade en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont enregistré six décès par noyade au cours des dernières 24 heures. Suite à ses interventions au cours des dernières 24 heures, elle a enregistré 4.549 interventions, soit une intervention toutes les 18 secondes. Concernant les accidents de la route, les mêmes services ont enregistré 275 blessés et 9 morts, suite à 204 interventions. Tandis que 1 604 cas de noyade ont été enregistrés, grâce auxquels 1 245 personnes ont été sauvées. Alors que 6 décès ont été enregistrés.

## Taux de change

### Léger recul de l'euro

A la Banque d'Algérie, les cotations commerciales de la monnaie nationale pour 11 août, indiquent que l'euro s'échange à 146.81 dinars algériens à l'achat et se vend à 146.84 dinars.

Au marché parallèle, la monnaie européenne voit son change d'achat atteindre 239.00 dinars et son taux de vente s'élève à 241.00 dinars. De son côté, le billet vert maintient ses bons niveaux et s'achète à 134.48 dinars algériens et se vend à 134.49 dinars algériens. Avec des niveaux nettement supérieurs, un dollar vaut 220.00 dinars à l'achat et 222.00 dinars à la vente.

Quant aux autres monnaies, la Livre sterling s'établit à 171.57 dinars algériens à l'achat et à 171.66 dinars algériens à la vente.

Sur le marché parallèle, la monnaie britannique vaut respectivement 279 et 281 dinars.

R. N.

BOURSES D'ÉTUDE FULBRIGHT 2025/2026

## L'ambassade US à Alger lance un appel à candidatures

L'ambassade des États-Unis d'Amérique à Alger a officiellement annoncé l'ouverture des candidatures pour le célèbre programme de Fulbright. Ces bourses de neuf mois, offrent la possibilité, aux futurs enseignants des langues, de bénéficier d'un séjour sur le sol américain.

En effet, dans un nouveau communiqué, mis en ligne sur son site officiel, l'ambassade US à Alger donne le feu vert pour le début des inscriptions pour le célèbre programme de bourses Fulbright. Le programme offre aux futurs enseignants la possibilité de perfectionner leurs compétences pédagogiques et d'accroître leurs compétences linguistiques.

### Les conditions à remplir

Recrutés de différents horizons, les boursiers FLTA sont censés avoir une formation académique formelle, ainsi qu'une expérience professionnelle dans le domaine d'enseignement. Pendant ce séjour aux USA, en plus d'enseigner la langue arabe, les lauréats peuvent servir de Responsables des clubs, orateurs

invités dans des cours de langues et de civilisation, techniciens dans les laboratoires de langues, représentants culturels...

Par ailleurs, pour pouvoir faire partie de ces lauréats, les candidats doivent répondre à ces critères d'éligibilité, à savoir :

- Les candidats doivent résider en Algérie au moment de la candidature et lors du processus de sélection ;
- Être titulaire d'une licence totalisant au moins quatre ans d'études ;
- Maîtrise de l'anglais avec un score de 80 au test TOFEL IBT ;
- Maîtrise de la langue arabe classique à l'écrit et à l'oral ;
- Une expérience de deux ans au minimum dans l'enseignement.

### Voici les modalités d'inscription au programme Fulbright

Les candidats intéressés par le programme

de bourses Fulbright, remplissant les conditions d'éligibilité, peuvent postuler à l'une de ces bourses, en ligne, via le lien suivant : <https://apply.iie.org/flta2025>

Par ailleurs, le dossier de candidatures doit être complet et comporter les pièces suivantes :

- Le formulaire à télécharger en ligne ;
- Trois lettres de recommandation, accompagnées d'une traduction certifiée ;
- Le CV du candidat détaillé en anglais ;
- Photocopies du diplôme et des relevés de notes, accompagnées d'une traduction certifiée en anglais ;
- L'attestation du score du test TOFEL IBT ;
- Copie de la première page du passeport.

L'ambassade US à Alger met en garde les candidats contre le plagiat. Toutes les demandes seront soigneusement vérifiées et rejetées en cas de plagiat. Les candidats sont appelés à transmettre leurs dossiers de candidature avant le 5 septembre 2025.

R. N.

RAPPORT DU CNESE

# 45 000 habitations précaires éradiquées en quatre ans



*Le programme de résorption de l'habitat précaire a donné lieu à l'éradication de près de 45.000 unités sur la période 2019-2023, a indiqué le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) dans son dernier rapport sur le développement social et humain en Algérie.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon ce document, dont l'APS a obtenu une copie, près de 45.000 habitations précaires ont été éradiquées, répartis sur 6.117 unités résorbées durant l'année 2023, 6.210 unités en 2022, 11.291 unités en 2021, 10.759 unités en 2020 et 10.225 unités en 2019. Le CNESE souligne dans son rapport que la politique nationale du logement a connu d'«importants développements» durant la période 2019-2023 pour répondre aux besoins croissants de la population, des programmes de construction et réhabilitation ayant été mis en œuvre afin de fournir des logements décentes et abordables à tous les citoyens, tout en éradiquant les bidonvilles et créant un marché immobilier dynamique, notamment en milieu rural et

via l'auto-construction. Et dans l'optique de renforcer le financement du secteur du logement, la Caisse nationale du logement (CNL) a été transformée en banque de l'habitat en 2022, venant ainsi étayer le tissu bancaire dédiée à ce domaine.

Le CNESE a fait observer aussi que le dynamisme du secteur avait permis de faire passer le parc immobilier national à plus de 10,5 millions en 2022, soit 2,9 millions de plus comparativement au nombre enregistré il y a dix ans. Dans ce cadre, le Conseil évoque la diversification de l'offre de logement (LPL, LPA, AADL, LPP, Logement rural, auto-construction) pour répondre aux différentes catégories socio-professionnelles selon leurs revenus. Ainsi, durant cette période, 215.790 unités ont été réalisées dans le cadre de la formule de Logement public locatif (LPL), financée entièrement par l'Etat et destinée aux ménages à faibles revenus, alors que 404.888 unités ont été attribuées.

Concernant le Logement promotionnel aidé (LPA), destiné aux demandeurs aux revenus moyens, avec un apport personnel de 20% et un prêt bonifié de 1 à 3% financé par le Trésor public, ainsi qu'une aide de la CNL, 61.364 unités ont été réalisées et 56.275 unités ont été attribuées.

La formule Location-vente «AADL», subventionnée avec possibilité d'acquisition ultérieure, a enregistré entre 2019 et 2023 un nombre de 372.541 unités réalisées et

427.850 unités attribuées, dont 123.850 unités en 2023. Quant au Logement promotionnel public (LPP), destiné aux ménages aux revenus de 6 à 12 fois le SNMG, elle a enregistré 23.687 unités réalisées et 9.166 unités attribuées. Pour sa part, le logement rural visant à fixer la population dans les zones rurales par l'accès à un logement décent moyennant une participation, a enregistré 294.056 unités réalisées et 229.309 unités attribuées, dont 63.309 en 2023. S'agissant de l'auto-construction, le nombre de logements financés a atteint 37.947 unités réalisées et 119.343 unités attribuées durant cette période. Ces efforts ont permis de faire baisser le taux d'occupation par logement entre 2019 et 2023, passant de 4,46 habitants par logement en 2019 à 4,25 en 2023. Ce taux est prévu pour diminuer à 4,18 d'ici fin 2024, selon le rapport. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la promotion des espaces verts, le CNESE souligne que cette période a été marquée par l'aménagement effectif de ces espaces afin de préserver les équilibres écologiques et climatiques «ce qui se répercute positivement sur la santé et la tranquillité publique». Ainsi, il a été réalisé durant cette période 55 études d'aménagement et de réhabilitation de parcs urbains, ainsi qu'un inventaire national des espaces verts et une démarche de classement de ces espaces.

R. R.

BIENS CONFISQUÉS

## Remise du PV de transfert de l'usine de KIA Motors à Fondal

Le PV de transfert de l'usine de KIA, confisquée par l'Etat dans le cadre de la lutte contre la corruption à l'Entreprise nationale des fonderies algériennes (FONDAL, filiale du groupe Imetal), a été signé officiellement ce dimanche en présence des autorités locales de la wilaya de Batna et des responsables des Domaines de l'Etat. Le PDG de l'entreprise publique, Nordine Salhi, a soutenu, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, que l'activité du site d'assemblage et fabrication de voitures, démarrera à de brèves échéances, tel que requis par le président de la République. Il a indiqué que quelques 1600 salariés de cette usine seront réintégrés. Le chef de l'Exécutif de

la wilaya de Batna, Mohamed Ben Malik, a rappelé que la récupération des biens et fonds détournés dans des actes de corruption, est finalisée conformément aux engagements du président de la République. Il a confirmé que les emplois seront préservés. Il a souligné que l'usine se spécialise dans l'assemblage et la fabrication de marques algériennes uniquement, en encouragement du produit local. Pour rappel, le transfert de l'usine de Kia Motors est acté suite aux décisions de la dernière session du Conseil des participations de l'Etat, qui a annoncé la confiscation de 23 usines conformément à des jugements émis par la justice.

R. N.

ALGÉRIE-TUNISIE

## Signature d'un protocole d'accord dans l'aviation civile

Le ministre des Transports et son homologue tunisien ont présidé une cérémonie de signature d'accords sur la coopération dans les domaines du transport, de la logistique et de la météorologie, ainsi qu'un protocole d'accord entre l'Agence de l'aviation civile algérienne et tunisienne. Cette réunion a été l'occasion pour les deux parties de discuter des moyens de développer la coopération bilatérale dans le secteur des transports sous ses diverses formes.

Il a été convenu d'élaborer un programme de travail et d'établir un calendrier pour sa mise en œuvre, qui contribuera à établir un partenariat entre les institutions des deux pays œuvrant dans les secteurs

du transport, de la logistique et de la météorologie.

Le ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, a salué le niveau distingué des relations bilatérales entre les deux pays frères, soulignant la disposition de l'Algérie à soutenir tous les programmes et initiatives susceptibles de porter ces relations à un niveau plus élevé.

De son côté, le ministre tunisienne a exprimé sa joie à l'occasion du redémarrage de la ligne ferroviaire entre la Tunisie et l'Algérie après son interruption pendant trois décennies.

Elle a exprimé son appréciation de l'importance de cette rencontre.

R. N.

BANQUE D'ALGÉRIE

## L'inflation devrait baisser de 2,3% fin 2024

La Banque d'Algérie a annoncé, dans un nouveau rapport que les niveaux d'inflation dans le pays diminueraient d'ici la fin de l'année en cours 2024, de 2,3%.

Selon le même rapport sur la situation économique et monétaire en Algérie, l'institution financière laisse entendre que le niveau des prix à la consommation baisserait à 7,18% en 2023, contre 9,40% en 2022.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

## Neuf morts 275 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 275 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tissemsilt où deux personnes ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées, suite à une collision entre deux véhicules sur la RN 14 au lieu-dit Eli Makam, dans la commune de Thenia El Had.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus dans la wilaya de M'sila pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un atelier de menuiserie dans la commune d'Ouled Brahim.

Aussi, le dispositif de surveillance des plages a procédé, ces dernières 24 heures, à 1604 intervention pour le sauvetage de 1245 personnes de noyade dont 260 ont été prise en charge sur les lieux et 94 autres évacuées vers les structures sanitaires.

Durant la même période, la Protection civile a enregistré le décès par noyade de six personnes au niveau des wilayas de Mostaganem, Béjaïa, Annaba, Jijel et Aïn Témouchent.

R. N.

DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE MIX ÉNERGÉTIQUE, LA STRATÉGIE DE L'ALGÉRIE :

# Accélérer la rationalisation de la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables

*Le Groupe Sonelgaz a procédé, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international lancé pour la production de 1.000 MW d'énergie photovoltaïque « Solar 1.000 MW ».*



## L'évolution historique du cours du pétrole

DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE MIX ÉNERGÉTIQUE, LA STRATÉGIE DE L'ALGÉRIE :

# Accélérer la rationalisation de la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables

*Le Groupe Sonelgaz a procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international lancé pour la production de 1.000 MW d'énergie photovoltaïque « Solar 1.000 MW ».*

CONTRIBUTION DE  
ABDERRAHMANE MEBTOUL

Quelque 139 entreprises ayant retiré le cahier de charges dont 36 algériennes, 103 étrangères et une entreprise mixte, pour la réalisation de cinq stations dans cinq wilayas d'une capacité allant de 50 à 300 MW, et ce au titre de la 2E étape dans le cadre du programme 15.000 mégawatts d'énergies renouvelables 2030-2035, inscrit par le gouvernement dans son plan d'action, atteignant actuellement une production d'énergies renouvelables de 511 mégawatts et ce suite au lancement du projet de construction de quinze (15) centrales photovoltaïques d'une capacité de production variant entre 80 et 220 mégawatts, avec une capacité totale de 2.000 mégawatts réparties sur douze (12) wilayas. Dans cette brève contribution je me propose d'analyser les problèmes auxquels est confrontée la Sonelgaz, à l'image des créances impayées notamment celles relatives à la consommation du réseau d'éclairage public des collectivités locales, entre 13 milliards et 15 milliards de dinars, sans compter le coût des branchements illicites.

## 1.- Rationaliser la consommation de l'éclairage public

Le réseau est géré en principe par les APC ou les wilayas. Il est géré d'une manière non rationnelle occasionnant un gaspillage. Nous avons des artères complètes où l'éclairage public est allumé durant la journée, parce que les équipes de maintenance de l'éclairage public préfèrent travailler la journée, pour ne rien



avoir à faire le soir. Cela démontre la nécessité de dé-fonctionnaliser la fonction de maintenance de l'éclairage public qui se fait en principe la nuit. Car quand on allume l'éclairage public pendant la journée et le soir, on paye la facture deux fois plus. Dans la plupart des pays du monde, la maintenance du réseau d'éclairage public se fait le soir à partir de 20h ou 22h. Par une gestion plus optimale de l'éclairage public, des bâtiments et tout ce qui touche à la climatisation on pourrait réduire la consommation d'électricité d'environ 50% supposant une coordination sans faille entre les les chefs de Daïras, les présidents d'APC, les responsables du ministère de l'Energie dont dépendent la Sonelgaz et la Sonatrach et le Ministère de l'Intérieur. Une situation qui a fini par induire d'importantes créances que la Sonelgaz détient sur les APC en raison du non-paiement des factures. Sonelgaz qui doit améliorer sa gestion se trouve devant un dilemme : couper l'électricité ou négocier des échéanciers sur-tout pour des secteurs sensibles

comme les écoles, les hôpitaux afin de recouvrer les montants faramineux des créances impayées. Globalement les créances de Sonelgaz sont passées de 200 milliards de dinars en 2020 à 178 en 2021 et sont estimées provisoirement à 100 fin 2022 ce qui explique en partie le déficit structurel de Sonelgaz qui a été en 2011 de 40 milliards de dinars. Il était de 48 milliards en 2019 et depuis entre 45/50 milliards de dinars, le trésor public étant contraint de renflouer Sonelgaz puisque la valeur des investissements réalisés par Sonelgaz a atteint en 2022 environ 284 milliards de dinars et l'on ne devra pas oublier le prix de cession aux différentes unités qui représentent entre 10/20% du prix international constituant une rente, couvrant à peine les frais d'exploitation de Sonelgaz, rentrant dans la politique de la nécessaire révision, de la politique des subventions qui doit être transitoire, en attendant la mise en place d'un système d'information fiable en temps réel concernant

notamment la sphère informelle. Comme il faudra encourager l'investissement privé dans ce segment. La loi sur l'électricité et le transport par canalisation du gaz qui devait voir des opérateurs privés à côté de Sonelgaz n'a pas eu les effets escomptés, pour différentes raisons et notamment en raison du tarif bas. Ainsi Sonelgaz est en situation de monopole. C'est une loi économique universelle, tout monopole est source de surcoûts et de gaspillage. Espérons dans un proche avenir, dans le cadre d'une libéralisation maîtrisée et non anarchique grâce à l'Etat régulateur, qu'une concurrence saine soit instaurée.

## 2.- Augmenter la taille du réseau routier national pour rationaliser la consommation d'énergie

Pour réduire les émissions du transport routier, il est nécessaire d'actionner de multiples leviers : efficacité énergétique, nouvelles motorisations, augmentation du taux d'occupation des véhicules, report modal, choix d'aménagement du territoire pour réduire le

besoin en transport. Pour engager efficacement la décarbonation des transports routiers en tenant compte des contraintes économiques, écologiques et sociales.

**Premièrement**, inclure la possibilité d'un retrofit électrique dans les cahiers de charges des constructeurs, généraliser le moteur électrique comme moyen de propulsion pour ces transports, prendre en compte les spécificités des véhicules utilitaires légers dans le passage à l'électrique ; alimenter ce moteur en électricité par des batteries d'autonomie limitée, couplées au déploiement progressif d'infrastructures permettant d'accroître l'autonomie pour la longue distance pour les particuliers et transporteurs de marchandises, comme l'électrification des autoroutes pour les poids lourds, les prolongateurs d'autonomie et l'infrastructure de recharge.

**Deuxièmement**, homogénéiser les taxes sur les hydrocarbures selon leur contenu par une étude pour identifier les axes à équiper

en priorité, prévoir des incitations fiscales pour l'acquisition de poids lourds à pantographes, des dispositifs d'aide pour investir dans l'infrastructure ou subventionner l'acquisition de poids lourds hybrides et élaborer un standard pour l'autoroute électrique pour poids lourds et construire des mécanismes d'accompagnement pour l'électrification des grands axes.

**Troisièmement**, développer les véhicules particuliers électriques à autonomie moyenne, clarifier les trajectoires d'évolution des bonus à l'achat afin de permettre aux constructeurs et aux acheteurs de se préparer aux évolutions des incitations et mieux informer les acheteurs sur la consommation de leur véhicule selon la vitesse.

**Quatrièmement**, développer les dispositifs de bornes de recharge en fonction de l'intensité de la circulation et donc mettre en place des facilités de circulation pour les usagers peu émetteurs (ex : lignes dédiées covoiturage ou électrique, péage réduit), faci-

liter la multimodalité dans les gares. Cinquièmement, comme synthèse de toutes ces actions, encourager la poursuite de la R&D par la symbiose unités de recherche et entreprises. D'une manière générale, l'Algérie doit miser sur l'efficacité énergétique car il devient intolérable par exemple de construire avec les anciens matériaux de construction (le ciment dégage de la chaleur) énergivores comme dans le BTPH où pour chaque pièce il faut un climatiseur alors que les nouveaux matériaux peuvent économiser l'énergie entre 30/40%. Les Collectivités locales peuvent réaliser l'efficacité énergétique à travers de simples pratiques en matière d'utilisation des lampes à basse consommation tout en s'orientant vers les énergies renouvelables notamment en matière d'éclairage public.

## 3.- Efficacité énergétique et développement des EnR

Selon les dernières données en 2022, la part du gaz naturel représente environ 63/64%, le pétrole 35%, les énergies renou-

velables toutes catégories confondues. D'où les deux axes stratégiques de l'Algérie entre 2024/2030/2035 afin de réaliser la transition énergétique devant rentrer dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique.

**Premier axe** : développer les énergies renouvelables où l'Algérie dispose d'abondantes sources d'énergies renouvelables, solaires (plus de 3 000 heures de soleil par an) et éoliennes, qui lui permettent de devenir un leader mondial dans la production de l'énergie propre, pour la consommation locale (le ministère de l'Energie prévoyant horizon 2030/2040, environ 40% de de la couverture du marché intérieur étant fin 2022 entre 1/2%) mais aussi pour l'exportation vers l'Europe. Rappelons qu'entre 2002 et 2023, dans plusieurs déclarations, les ministères de l'Energie se sont engagés à promouvoir les énergies renouvelables, ce qui consiste à installer une puissance d'origine renouvelable de l'ordre de 22.000 MW à l'horizon 2030,

dont 12.000 MW pour le marché national algérien, et avec une possibilité d'exportation allant jusqu'à 10.000 mégawatts ainsi que des projets d'interconnexions électriques. Cependant, il reste à mobiliser un financement européen du Fonds européen en coopération avec les banques de développement comme la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

**Deuxième axe** : développer l'hydrogène vert en partenariat. L'Algérie se propose, selon le ministère de l'Energie, d'investir de 20 à 25 milliards de dollars à l'horizon 2040 autour de l'hydrogène renouvelable, divisée en trois grands phases : le démarrage via des projets pilotes (2023 à 2030), l'expansion et la création de marchés (2030 à 2040) et l'industrialisation et la compétitivité du marché (2040 à 2050). Horizon 2040, l'Algérie prévoit de produire et d'exporter 30 à 40 TWh d'hydrogène gazeux et liquide, avec un mix à la fois composé d'hydrogène bleu, produit à partir de gaz, et d'hydrogène vert fabriqué par électrolyse grâce aux importantes ressources solaires du pays, avec pour objectif de fournir à l'Europe 10 % de ses besoins en hydrogène vert, d'ici à 2040. L'Europe étant le principal client énergétique de l'Algérie (+ de 50 % en 2022).

**En conclusion**, il ne faut pas être utopique, les hydrocarbures classiques constitueront encore pour de longues années la principale entrée de devises de l'Algérie. Mais s'impose d'ores et déjà de penser à la nécessaire transition énergétique face aux nouvelles mutations énergétiques qui se dessinent au niveau mondial.

*Professeur des Universités  
Expert international*

# L'évolution historique du cours du pétrole

*L'histoire de l'économie pétrolière montre que les deux facteurs déterminants du cours des hydrocarbures sont les fluctuations de la croissance de l'économie mondiale, surtout la croissance de la Chine, un des plus grands importateurs d'hydrocarbures, accessoirement de l'Inde et les facteurs géostratégiques comme les tensions en Ukraine et récemment au Moyen-Orient imprévisibles.*

CONTRIBUTION DE  
ABDERRAHMANE MEBTOUL

C'est que les gisements, très inégalement répartis, environ 60% sont localisés au Moyen-Orient, représentant avec respectivement : l'Arabie saoudite 266,57 milliards de barils, l'Iran 157,53, l'Irak 143,09, le Koweït 101,50 et les Emiratis 97,80 milliards de barils.

## 1.- Histoire de l'économie pétrolière et l'évolution erratique du cours du pétrole

Selon les données internationales, toute déstabilisation de cette région aurait donc des impacts sur le cours des hydrocarbures notamment, toutes représailles contre l'Iran, outre l'embarquement de toute la région, sur le plan politique, sur le plan économique, aurait un impact sur le cours des hydrocarbures, l'Iran étant le 3ème réservoir mondial en pétrole, le deuxième réservoir mondial de gaz naturel (avec 35.000 milliards de mètres cubes gazeux, juste après la Russie 45.000 et avant le Qatar 20.000, ). La République islamique contrôlant, le détroit d'Ormuz où transitent 17 millions de barils par jour. De 1971 à 2023, montre d'importantes fluctuations avec de pics variant de 25 à 100%. Ainsi en 1971, nous avons un cours bas, puis une hausse en 1973, un cours bas en 1978, une hausse en 1980, une relative stabilisation entre 1990 et 1997, une nouvelle hausse en 2001, une baisse en 2005, un cours bas en 2008, haut en 2009 puis en 2015, cours bas en 2020 et, depuis 2022, un cours en hausse. De 1860 à 1940, les prix du baril ont oscillé selon les événements mondiaux, grimant pendant la première guerre mondiale, baissant durant la crise de 1929. Entre 1948 et 1970, ils sont restés relativement stables et bas, avant d'entrer dans une série de crises, appelées «chocs pétroliers». Le premier choc pétrolier a débuté en 1971 avec l'abandon du système financier international issu

des accords de Bretton Woods quand le président Nixon décréta l'inconvertibilité du dollar vis-à-vis de l'or. Le mouvement s'accroît lors de la guerre du Kippour lorsque les Etats producteurs, notamment ceux membres de l'Opep, avaient décrété un embargo contre les pays soutenant Israël. Le second choc pétrolier fait suite à la révolution iranienne en 1978, puis à la guerre Iran-Irak en 1980. Le troisième choc pétrolier se situe en 2003, poussé par la demande croissante des nouvelles économies (Chine, Inde, Brésil...).

Le quatrième choc pétrolier a débuté au premier semestre 2008 avec la crise économique mondiale, où le cours du Brent est passé de 96 dollars le 2 janvier 2008 à 144 dollars le 3 juillet 2008. À partir de 2009, les pays producteurs ayant réduit leur production pour maintenir leur niveau de revenus, le baril qui avait baissé de façon spectaculaire est progressivement remonté à 80 dollars. En 2010, la reprise économique s'est accompagnée de la plus forte croissance ayant contribué à relancer le prix à la hausse. Entre janvier et février 2011, avec les révolutions dans le monde arabe, les marchés craignant des répercussions en termes de capacités de production, le prix du Brent a atteint un nouveau pic le 13 mars 2012, à 128 dollars, puis à un niveau supérieur à 100 dollars en 2013. À l'été 2014, les cours s'effondrent, en dessous de la barre des 50 dollars, la cause principale étant un excès d'offre, alimenté par la production de pétrole de schiste aux Etats-Unis, et cela même si la consommation mondiale continue de croître. En 2016, les cours remontent à 50 dollars le Brent du fait des actions de l'Opep+ dont les deux grands producteurs, la Russie et l'Arabie Saoudite. Avec la pandémie du virus Covid-19 le prix du Brent est tombé d'un niveau de 50 dollars à moins de 20 dollars avant de remonter en juin 2020, à 40-45 dollars. La demande de pétrole augmente vigoureusement en 2021, en raison de la levée progressive des restrictions de déplacement et de la forte reprise économique mondiale. Tirant les prix du pétrole à la hausse, à 71 \$ en moyenne en 2021, contre 42 \$ en 2020. Avec la guerre en Ukraine, en 2022, les cours du pétrole ont repris leur hausse, le WTI américain dépassant les 115 dollars le baril, et le Brent frôlant 120 dollars, dopés par les incertitudes sur l'approvisionnement en or noir notamment de la Russie. Depuis début octobre 2023, les marchés redoutant une escalade de la situation géopolitique au Moyen-Orient, après avoir connu un pic de plus de 93 dollars le Brent au lendemain des tensions, le cours du pétrole a connu d'importantes fluctuations. Il a été coté le 23 octobre 2023, à 91,78 dollars le Brent (86,51 euros) et 87,55 dollars le Wit (82,52 euros), avec une nette baisse, le 08 décembre 2023 étant coté malgré les dernières décisions lors de la réunion de l'Opep. Les bourses n'anticipant pas une

extension du conflit avec de surcroît une économie mondiale morose, il est coté le 08 décembre 2023 12 h GMT à 75,28 dollars le Brent (69,80 euros) et 70,44 dollars le Wit (65,31 euros). Pour le gaz naturel, les prix ont bondi, après l'annonce de la fermeture d'un champ gazier en Israël, ayant été coté le 17 octobre 2023 à 53,205 euros le mégawattheure, en hausse de 30% par rapport à la période du 06 juin 2023, mais étant en nette baisse depuis le début novembre 2023, étant coté le 05/12/2023 à 39,397€/MWh, le prix du MWh, la raison essentielle étant la reconstitution des stocks à un niveau élevé. A titre d'exemple le prix du MWh de gaz en France sur le marché PEG est de 37,67 €/MWh pour le contrat Février 2024, alors qu'il s'élevait à 48,795 €/MWh le 09/11/2023 pour le même contrat futur.

## 2.-Les sept déterminants du cours du pétrole

Il s'ensuit que nous avons sept facteurs interdépendants qui fixent le cours du pétrole.

**Le premier facteur** qui détermine le prix du pétrole est la croissance de l'économie mondiale et les tensions géostratégiques. Aucun expert ne peut prévoir au-delà de 2025 du fait d'importantes nouvelles mutations du modèle de consommation énergétique où les trois locomotives de l'économie mondiale, à savoir la Chine (20% du PIB mondial et 72% du total du PIB des BRICS), l'Europe et les USA (40% du PIB mondial) soit au total 60% du PIB mondial. La demande mondiale de pétrole estimée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été à 101,17 millions de barils par jour en 2022 contre 99,76 pour 2019, 97,6 en 2021, avec une prévision dépassant 103 millions de barils jour en 2023

**Le deuxième facteur** est l'action de l'Opep+ qui regroupe 23 pays dont 13 membres de l'Opep qui sont par ordre décroissant de production de pétrole: Arabie Saoudite, Irak, Emirats arabes unis, Iran, Koweït, Nigeria, Libye, Algérie, Angola, Venezuela, République du Congo, Gabon et la Guinée équatoriale. Les dix autres pays dans le cadre de l'Opep+ sont la Russie, le Mexique, le Kazakhstan, Oman, Azerbaïdjan, la Malaisie, le Bahreïn, Brunei, le Soudan et le Soudan du Sud.

L'Opep+ avec la Russie représentent plus de 50% de la production mondiale, et sans la Russie environ 35%. Rappelons que trois pays ne sont pas soumis aux quotas, le Venezuela, la Libye et l'Iran.

**Le troisième facteur**, les sanctions contre la Russie par l'OTAN ont fait que le prix du pétrole est cédé à un prix plus bas que celui du marché notamment vers la Chine et l'Inde ce qui accentue la baisse sur les prix.

**Le quatrième facteur**, du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévue de la produc-

tion de pétrole (non conventionnel) des USA qui a bouleversé toute la carte énergétique mondiale, étant devenue le plus grand producteur au monde avec plus de 13 millions de barils/j depuis septembre 2023 avant l'Arabie Saoudite et la Russie (10 millions de barils/j avec les réductions au sein de l'Opep+). Les gisements de pétrole et gaz de schistes moyens américains affichent une rentabilité de 60 dollars pour les petits gisements, 40 dollars pour les gisements moyens et 30 dollars pour les grands gisements.

**Le cinquième facteur**, en plus de l'important gisement qui est entré en production au Kazakhstan, fin 2016, l'entrée de nouveaux producteurs, les nouvelles découvertes dans le monde en offshore, notamment en Méditerranée orientale (20.000 milliards de mètres cubes gazeux expliquant en partie les tensions au niveau de cette région) ainsi qu'en Océan Arctique qui contiendrait 13 % du pétrole et 30% du gaz naturel au niveau mondial, donc de futures tensions géostratégiques à prévoir au niveau de cet espace, et en Afrique, dont le Mozambique, (plus de 4500 milliards de mètres cubes gazeux) qui pourrait être le troisième réservoir d'or noir en Afrique.

**Le sixième facteur** est l'évolution des cotations des monnaies notamment du dollar et de l'euro.

**Le septième facteur** déterminant entre 2025/2030 est le nouveau modèle de consommation énergétique mondial qui aura un impact sur les prix actuels où il est prévu sur les 30 prochaines années 4.000 milliards de dollars par an d'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, avec une prévision de réduction de 40/50% de la consommation des énergies fossiles, surtout le pétrole, et à un degré moindre le gaz moins polluant à l'horizon 2030, l'énergie de l'avenir horizon 2030/2040 étant l'hydrogène où la recherche développement connaît un réel essor. Car si les Chinois, les Indiens et les Africains avaient le même modèle de consommation énergétique que l'Europe/USA, il faudrait cinq fois la planète, d'où l'urgence d'une transition énergétique maîtrisée.

**En conclusion**, d'une manière générale, en raison tant d'événements géostratégiques que des nouvelles mutations énergétiques mondiales, le cours du pétrole entre 2025/2030/2040, dépendra des rapports de force entre les lobbys pétroliers et une grande fraction de la société civile mondiale et de gouvernants attentifs aux impacts négatifs du réchauffement climatique auquel l'humanité sera confrontée.

*Professeur des Universités  
Expert international*

GHARDAÏA

# Plus de 55.231 quintaux de céréales récoltés

*La wilaya de Ghardaïa a atteint une récolte exceptionnelle de 55.231 quintaux (qx) de différentes variétés de céréales à l'issue de la campagne de moisson-battage 2024, d'après le bilan final de la Direction locale des services agricoles (DSA).*

Cette récolte, qui vient de se terminer, a été réalisée sur une superficie de 1.426 hectares, principalement irrigués par des pivots.

Le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi, a précisé que cette campagne a permis de récolter près de 53.990 qx de blé dur et 1.241 qx de blé tendre. Les céréales récoltées ont été livrées à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat, qui a déployé les ressources nécessaires pour garantir le succès de cette campagne, lancée début mai.

Les statistiques de la DSA indiquent que 1.395 hectares ont été consacrés au blé dur et 31 hectares au blé tendre. Les superficies emblavées sous pivots se trouvent dans les communes de Metlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara. Malgré les défis climatiques rencontrés, tels que des vents violents, des tempêtes de sable, la sécheresse et la baisse du niveau des nappes d'eau, un rendement moyen de 40 quintaux par hectare a été atteint pour les deux types de blé.

## Une expansion prometteuse sous pivots en 2024

Depuis 2021, la superficie dédiée à la céréaliculture sous pivots a connu une augmentation significative de plus de 21%, passant de 1.161 hec-



tares à 1.426 hectares en 2024. Cette expansion est le fruit d'une sensibilisation sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, ainsi que de la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans le sud de la wilaya.

Pour la saison prochaine (2024-2025), la superficie consacrée à la céréaliculture devrait atteindre 3.000 hectares, grâce aux attributions récentes effectuées via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (Onta). Des moyens

considérables ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson-battage, avec la mise en place d'une commission regroupant tous les partenaires du secteur pour accompagner et sensibiliser les céréaliculteurs sur le respect des itinéraires techniques de production.

En comparaison, la campagne de moisson-battage de 2023 avait permis de récolter près de 50.000 qx de céréales, témoignant ainsi d'une dynamique positive pour l'agriculture dans la région.

M'SILA

## Remise en service de l'alimentation en eau potable depuis le barrage de Koudiat Acerdoune

La conduite alimentant la commune de M'sila en eau potable, à partir du barrage de Koudiat Acerdoune (Bouira), a été remise en service, a indiqué, lundi, le directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), Noureddine Sahraoui.

Le même responsable a indiqué que cette conduite sera en mesure d'approvisionner en eau potable les habitants des quartiers nord et nord-ouest de la ville de M'sila après réparation, dans l'après-midi de samedi, des

canalisations de station de reprise de Sidi-Aïssa.

M. Sahraoui a également précisé que ses services sont intervenus pour réhabiliter cette conduite, suspendue il y a 3 ans en raison de plusieurs dysfonctionnements, soulignant que la période de réparation a duré 4 mois en raison des difficultés rencontrées par les agents de l'ADE.

Selon le même responsable, cette opération permet, désormais, aux habitants des quartiers nord et nord-

ouest de la ville de M'sila de recevoir environ 5.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, améliorant ainsi le taux d'approvisionnement en cette ressource vitale.

Il est à relever que cette augmentation de 5.000 m<sup>3</sup> du volume d'eau alimentant la wilaya de M'sila depuis le barrage de Koudiat Acerdoune, porte à 15.000 m<sup>3</sup>/jour le volume destiné aux habitants des communes de Sidi-Aïssa, M'sila et Bou Saâda.

JJEL

## Rénovation de l'éclairage public sur 70 km

Un projet ambitieux de rénovation de l'éclairage public a été lancé dans la wilaya de Jijel, couvrant une distance de 70 km entre les communes d'El-Aouana et d'El-Milia.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales et bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 400 millions de dinars. Les travaux se déroulent le long de la route nationale N°43, visant à renforcer la sécurité et le confort des usagers.

Dans une déclaration à l'APS, M. Lechhab a précisé que le projet de réfection de l'éclairage a été divisé en trois phases pour garantir une réalisation rapide. Il a également mentionné que le tronçon El Aouana-Jijel, qui avait été entamé mais non achevé par les services de la commune, sera entièrement repris. Par ailleurs, la section Jijel-El Mila, d'une longueur de 40 km, sera « totalement rénovée ».

Pour assurer un éclairage de haute qualité, des lampes économes en énergie de type LED seront installées tout au long de ce tracé de 70 km. Cette initiative vise à améliorer le confort et la sécurité des usagers de la route.

# Les moustiques sont aussi attirés vers les humains par la couleur !

Tous les étés, il y a ceux qui sont dévorés par les moustiques et ceux qui en réchappent.

Pour les scientifiques, il existe trois raisons principales pour expliquer cette apparente injustice. «J'ai l'habitude de dire qu'il y a trois signaux majeurs qui attirent les moustiques : votre respiration, votre transpiration et la température de votre peau. Dans cette étude, nous avons identifié un quatrième signal», explique Jeffrey A. Riffel, professeur de biologie à l'université de Washington.

Les piqûres de moustiques ne donnent pas seulement des boutons qui démangent, elles sont aussi sources de maladies. Les expériences ont été menées sur l'*aedes aegypti*, une espèce de moustique vecteur de la dengue, du zika, du chikungunya et de la fièvre jaune. Des maladies infectieuses qui font des ravages dans les pays tropicaux. Ces maladies sont aussi transmises par le moustique-tigre (*aedes albopictus*) qui est présent presque partout en France métropolitaine et en Outre-mer.

## Les moustiques préfèrent le rouge

Dans leurs expériences, Jeffrey A. Riffel et ses collègues ont suivi la trajectoire de vol d'un million de moustiques femelles, les seules à



piquer pour nourrir leurs œufs, dans un environnement contrôlé. Il s'agit d'une chambre de test longue de deux mètres où l'insecte a le choix entre deux cibles colorées. Les scientifiques ont suivi la trajectoire de l'insecte grâce à seize caméras et un système de tracking 3D. Tout commence par un jet de CO<sub>2</sub>, un gaz inodore pour l'humain mais très appétissant pour le moustique. Puis grâce au système de caméras, les scientifiques ont pu observer vers quelle cible colorée les insectes se dirigeaient en premier. Ils semblent préférer le

rouge, l'orange et le noir alors que le blanc, le vert et le violet les laissent indifférents.

Ainsi pour les moustiques, la couleur rouge serait la promesse d'un bon repas sanguin. «La couleur rouge n'est pas que présente sur vos habits, elle l'est aussi sur la peau. La couleur de peau n'a pas d'importance, nous émettons tous une forte signature rouge. Filtrer ces couleurs attractives sur notre peau ou éviter de porter des vêtements de ces couleurs pourrait être un autre moyen de prévention des piqûres de moustiques», poursuit le

professeur Riffel.

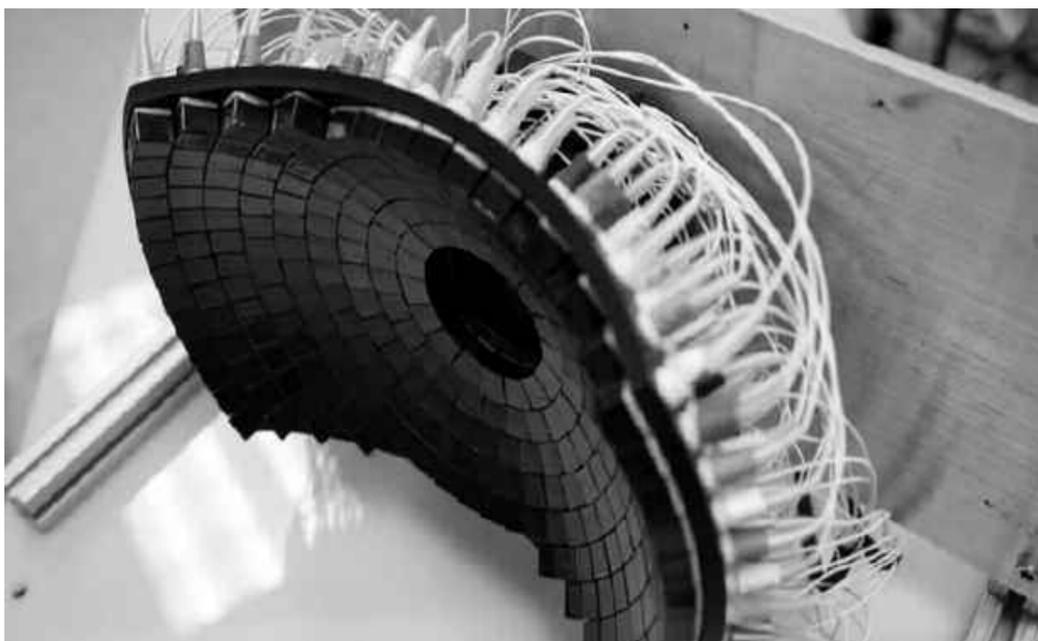
Cette préférence pour le rouge est inscrite dans les gènes du moustique. Des insectes mutés par plusieurs gènes sont devenus indifférents aux stimuli rouge-orangé. Cela suggère aussi que les observations faites ici ne sont valables que pour l'espèce *aedes aegypti* et que d'autres moustiques pourraient préférer d'autres longueurs d'onde. En conclusion, quand un moustique cherche à se nourrir, il est d'abord attiré par l'odeur, avant de repérer visuellement son restaurant préféré.

## Les ondes ultrasonores détruisent presque définitivement les tumeurs cancéreuses

L'université du Michigan a publié un article fascinant sur la façon dont la technologie des ultrasons pourrait devenir un traitement non invasif qui détruit les tumeurs cancéreuses avec une «précision millimétrique». Cela bat certainement la perspective d'avoir l'alternative chirurgicale.

Ce type de technologie s'appelle l'histotripsie et consiste à envoyer de courtes rafales d'énergie acoustique ciblées qui causeront un stress et endommageront les cellules tumorales.

Parce qu'il est non invasif, cibler des zones spécifiques peut être difficile en fonction de leur emplace-



ment et de la nature des tissus environnants. C'est pourquoi il est crucial d'étudier les résultats basés sur des ablations partielles de tumeurs.

La plupart des données proviennent d'expériences réussies sur des rats atteints

de tumeurs du foie. Les scientifiques disent que même une destruction partielle de la tumeur (50 à 70 %) pourrait stopper la progression de la maladie et, dans certains cas, le système immunitaire peut éliminer la tumeur restante.

Il y a actuellement un essai sur le cancer du foie humain aux États-Unis et en Europe qui, espérons-le, sera couronné de succès.

À l'heure actuelle, le cancer du foie semble être au centre de la recherche et il se classe parmi les formes de cancer les plus courantes et les plus graves dans le monde.

GHAZA

# L'Algérie condamne le massacre commis par l'entité sioniste contre des civils

*L'Algérie a condamné dans les termes les plus forts et avec la plus grande fermeté le massacre barbare commis par l'entité sioniste contre des civils sans défense réfugiés dans l'école Al-Tabaen, à Ghaza.*

« **C**e crime odieux, qui constitue un crime contre l'humanité à part entière, vient alourdir le bilan sanguinaire de l'agression sioniste, qui compte des crimes de génocide avérés, des crimes de guerre indéniables et des crimes contre l'humanité documentés, sans précédent dans l'histoire de l'humanité depuis la Seconde Guerre mondiale », a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Une impunité totale et absolue « Pis encore, l'occupation de peuplement israélienne ne se contente plus de cibler les civils par les bombardements, les tueries et la destruction, mais également par la propagation de maladies et virus dangereux qui déciment les Palestiniens innocents dans la bande de Ghaza », a-t-on ajouté. A cet égard, l'Algérie a, de nouveau, souligné « l'impératif pour la communauté internationale d'agir et d'adopter une position ferme et résolue imposant à l'occupation de peuplement israélienne les mêmes mesures répressives et punitives imposées à d'autres, dans des cas qui ne représentent qu'une goutte dans l'océan de crimes inédits que l'occupation continue de commettre contre les Palestiniens sans défense, tout en s'en vantant ».

L'occupation de peuplement israélienne ne peut continuer à bénéficier d'une impunité totale et absolue et à échapper



aux poursuites et aux sanctions pour les innombrables crimes qu'elle a commis et qu'elle continue de commettre dans les territoires palestiniens occupés et dans le voisinage palestinien, conclut le communiqué du MAE.

## L'Irlande appelle l'UE à « revoir » l'Accord d'association avec l'entité sioniste

L'Irlande a appelé dimanche l'Union européenne (UE) à « revoir en urgence » l'accord d'association existant entre elle et l'entité sioniste en raison des violations répétées des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, notamment à Ghaza théâtre d'une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre dernier, rapportent des médias. Le Premier ministre irlandais, Simon Harisvie, a déclaré dans un communiqué : « Plus de 80 % de Ghaza est sous ordre d'évacuation. Le nombre d'aides arrivant à Ghaza a diminué de moitié, passant à moins de 80 camions par jour en juin et juillet ».

Il a ajouté : « Les Palestiniens cherchent refuge dans les écoles qui sont attaquées. Nous avons tous été horrifiés par les nombreux crimes de guerre commis à Ghaza. Les responsables (de ces attaques) doivent être poursuivis en justice ».

Le Premier ministre irlandais a décrit le monde comme « au bord du précipice », mais, a-t-il poursuivi, « tous les outils ne sont pas utilisés pour mettre fin à la violence, appelant à une « révision urgente » de l'accord d'association entre l'UE et l'entité sioniste.

Les déclarations du Premier ministre irlandais interviennent au lendemain du massacre perpétré, samedi à l'aube, par l'armée de l'occupation sioniste dans l'école Al-Tabaen, qui abrite des Palestiniens déplacés dans le quartier d'Al-Daraj, dans la ville de Ghaza, faisant plus de 100 martyrs, et des centaines de blessés.

Ce massacre a provoqué l'indignation de l'ensemble de la communauté internationale sur fond d'appels à la protection du peuple palestinien.

L'agression génocidaire sioniste à Ghaza a fait jusqu'à présent 39.790 martyrs depuis le 7 octobre 2023, en majorité des femmes et des enfants, d'après des données du ministère palestinien de la Santé, et provoqué un désastre humanitaire dans le territoire palestinien menacé de famine.

## L'Unicef appelle à la protection des écoles et des refuges à Ghaza

Le écoles et les refuges doivent être protégés et la violence contre les enfants doit cesser, a souligné le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), après une nouvelle attaque des forces d'occupation sioniste contre un établissement scolaire abritant des déplacés palestiniens, qui a fait plus de 100 martyrs, dont une majorité d'enfants et de femmes.

« Il y a eu des rapports horribles faisant état d'une autre attaque ce matin (samedi) contre une école à Ghaza abritant des personnes déplacées, et des rapports faisant état de meurtres et de blessures d'enfants dans un endroit où ils pensaient être en sécurité », a indiqué l'Unicef sur « X », selon l'agence palestinienne de presse, Wafa.

A l'aube samedi, l'armée d'occupation a perpétré un nouveau massacre dans l'école Al-Tabaen, qui abrite des Palestiniens déplacés dans le quartier d'Al-Daraj, dans la ville de Ghaza, faisant plus de 100 martyrs, et des centaines de blessés.

Visée juste avant l'aube samedi, l'école Al-Tabaen servait d'abri à environ 250 déplacés, en majorité des femmes et des enfants.

L'offensive sioniste à Ghaza a fait jusqu'à présent 39.790 martyrs depuis octobre 2023, d'après des données du ministère palestinien de la Santé.

Elle a provoqué un désastre humanitaire dans le territoire palestinien menacé de famine, selon l'ONU.

## L'horreur n'a plus de limites

L'horreur n'a plus de limites pour l'entité sioniste dans la bande de Ghaza. Qu'attend la communauté internationale pour agir ?

Tout en se disant horrifié par les images du bombardement d'une école à Ghaza, qui selon un bilan provisoire a fait une centaine de martyrs, le chef de la diplomatie de l'Union européenne Josep Borrell s'abstient de le condamner. Pourtant Josep Borell n'a pas manqué d'ajouter sur son compte « X » qu'« il n'y a pas de justification à ces massacres » rappelant qu'« au moins 10 écoles ont été ciblées ces dernières semaines ». Ce nouveau crime contre l'humanité commis par l'entité sioniste contre des civils qui avaient trouvé refuge dans une école a suscité par ailleurs une vague d'indignation. Difficile aussi de ne rester indifférent face aux images de corps recouverts de sang, de femmes brûlées et d'enfants déshabillés. L'entité sioniste ne peut pas aussi soutenir que ses avions n'ont pas

délibérément ciblés les deux étages de l'école coranique Al Tabi'een et la mosquée adjacente alors que son armée, comme de coutume affirme dans un communiqué que « d'après les renseignements, une vingtaine de militants du Hamas et du Jihad islamique parmi lesquels des commandants de haut rang opéraient à partir de l'enceinte frappée à l'école Al Tabi'een », utilisée pour « perpétrer des attentats terroristes ».

### L'entité sioniste soutenue dans ses allégations

Mais le pire dans ce nouveau drame c'est que des pays, des responsables politiques dont des Présidents et des médias voués à la propagande sioniste vont œuvrer pour crédibiliser ces allégations et justifier par la même ce nouveau génocide. Pour preuve n'ont-ils pas depuis le 7 octobre, date du début de l'agression contre l'enclave de Ghaza mis en avant le prétendu droit de l'entité sioniste à se « défendre ».

Pourtant, le représentant permanent de l'Algérie aux Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjamaa n'a de cesse de le réaffirmer à chaque fois que nécessaire : « Ce que fait Israël n'est pas de l'autodéfense, mais une violation des lois internationales et un défi flagrant à la justice » interpellant les membres du Conseil de sécurité pour mettre fin à ce génocide et aux risques que fait courir cette politique sur le Moyen orient.

« Nous devons agir de manière décisive pour mettre fin à la violence et construire une paix durable dans la région », a-t-il affirmé lors d'une prise de parole. D'autant, avait-il souligné, que l'inaction du Conseil de sécurité « équivaut à une complicité dans ce crime ». Aussi aujourd'hui il ne suffit pas de réagir, de dénoncer et de condamner ce nouvel acte génocidaire. Non ce qui est attendu c'est une action concrète qui puisse mettre un terme aux souffrances des Palestiniens.

### Cherche-t-on à rayer de la carte Ghaza ?

À ce jour, alors que l'agression entame son 10<sup>e</sup> mois, le bilan actualisé chaque jour par les autorités sanitaires palestiniennes dépasse tout entendement. Près de 40.000 martyrs dont la majorité sont des femmes et des enfants sont comptabilisés. Toutes les infrastructures de Ghaza sont inopérables. Mais, faut-il attendre que l'enclave soit définitivement rayée de la carte et que toute trace de vie disparaisse pour imposer un cessez-le-feu ? À croire que c'est ce qui est recherché par ceux qui ont le pouvoir de mettre fin à l'agression, car au final pour la population de Ghaza, ce samedi 10 août 2024, n'est, comme le déplore le directeur général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, qu'« une autre journée d'horreur » de son quotidien de ces 10 derniers mois.

## JO PARIS-2024

# Avec 2 médailles d'or et une en bronze, l'Algérie égale son record historique d'Atlanta-1996

L'Algérie a bouclé sa participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 avec une moisson de trois médailles, dont deux en or et une en bronze, égalant ainsi sa meilleure performance historique réalisée lors des Jeux d'Atlanta en 1996.

Avec 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) engagés dans 15 disciplines, l'Algérie a démontré la diversité et la compétitivité de ses représentants dans différentes épreuves, allant de l'athlétisme à la gymnastique, en passant par la boxe, le judo et les sports nautiques (aviron, canoë-kayak). Bien que tous n'aient pas réussi à atteindre le podium, l'effort collectif et les performances individuelles témoignent des progrès réalisés dans le sport algérien.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de la délégation algérienne, Kheirddine Barbari, a estimé que l'Algérie a « brillé » sur la scène olympique grâce aux exploits de Kaylia Nemour, Imane Khelif et Djamel Sedjati, faisant résonner l'hymne national dans les arènes de Paris.

« Nous avons atteint nos objectifs en décrochant trois médailles (2 or, 1 bronze) à Paris. Cette performance historique, qui égale celle d'Atlanta en 1996, a été réalisée grâce aux exploits de nos athlètes et le soutien de l'Etat, qui était derrière nos champions en mettant à leur disposition les moyens nécessaires pour une préparation optimale », a-t-il affirmé.

« Le peuple algérien devrait être fier de ses athlètes qui se sont distingués lors de ces joutes, notamment après la déroute de la dernière édition à Tokyo-2020. Je pense que cette participation historique va insuffler une nouvelle dynamique au sport national en prévision des prochaines compétitions internationales dont les JO 2028 à Los Angeles aux Etats-Unis », a-t-il estimé.



**Kaylia Nemour et Imane Khelif en or, le sport féminin au rendez-vous**

La jeune gymnaste Kaylia Nemour a été l'une des grandes révélations de ces Jeux-2024 en décrochant la médaille d'or aux barres asymétriques. A seulement 17 ans, Nemour a ébloui le monde avec une performance impeccable, alliant grâce, technique et puissance. Cette victoire historique marque la première médaille olympique de l'Algérie en gymnastique, plaçant Nemour parmi les plus grandes gymnastes du monde.

En boxe, l'Algérienne Imane Khelif a confirmé son statut de championne en remportant l'or dans la catégorie des 66 kg. Après un parcours sans faute, Khelif a dominé la finale avec une détermination sans faille, devenant ainsi la première Algérienne à remporter une médaille d'or olympique en boxe féminine. Son triomphe symbolise l'essor du sport féminin en Algérie et inspire une nouvelle génération de boxeuses. La troisième médaille algérienne est venue de Djamel Sedjati, qui a décroché le bronze sur le 800 mètres. Dans une course extrêmement disputée, Sedjati a montré son talent et sa résilience pour monter sur le podium, confirmant son rang parmi les meilleurs demi-fondeurs mondiaux.

Ces trois médailles permettent à l'Algérie

de terminer à la 38<sup>e</sup> place du classement général provisoire, un résultat remarquable qui égale le record historique des Jeux d'Atlanta en 1996, où le pays avait également remporté deux médailles d'or et une de bronze.

Ce succès à Paris 2024 reflète le potentiel énorme du sport algérien et la qualité de la préparation des athlètes. Le Comité olympique algérien, fort de ces résultats, envisage de renforcer davantage l'encadrement et les infrastructures pour les futures compétitions internationales, avec en ligne de mire les Jeux de Los Angeles 2028. A ce sujet, Barbari a indiqué que le travail de détection de jeunes talents va débiter dès l'entame de la nouvelle saison en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et les Fédérations sportives nationales.

« L'Algérie est un réservoir de jeunes talents. Nous allons tracer un programme qui permettra de détecter les meilleurs d'entre eux pour les mettre dans les meilleures dispositions en prévision des prochains JO de Los Angeles », a conclu Barbari.

Les exploits de Nemour, Khelif et Sedjati, qui renforcent le sentiment de fierté nationale et l'unité autour des valeurs du sport, resteront gravés dans les mémoires et serviront d'inspiration pour les générations futures.

## Imane Khelif a déposé plainte à Paris pour cyber-harcèlement

Après avoir accompli le boulot aux Jeux Olympiques Paris-2024, Imane Khelif va passer à autre chose. Elle a engagé un avocat pour poursuivre en justice tous ceux qui ont été l'origine de l'acharnement dont elle a été victime pendant les JO. Comme tout le monde le sait, Imane Khelif a été victime d'un acharnement féroce et malsain avant même son entrée en lice dans les Jeux Olympiques Paris-2024. Des médias étrangers ou encore l'Association internationale de boxe (IBA) ont toujours tenté d'influer sur elle, notamment lorsque ça coïncide avec un important combat.

Malgré cet acharnement, la jeune boxeuse a répondu sur le ring. En effet, elle s'est imposée, sans forcer, face à toutes ses adversaires. Des efforts récompensés par une médaille d'or amplement méritée.

Sans doute, c'était la meilleure réponse à tous les détracteurs. Mais la native de Tiaret ne compte absolument pas tourner la page de l'acharnement dont elle a été victime. Aux dernières nouvelles, elle a d'ores et déjà entamé les procédures judiciaires pour poursuivre en justice tout qui ont mené une cabale contre elle dans les JO.

### L'avocat d'Imane Khelif a entamé les démarches judiciaires

À cet effet, l'avocat d'Imane Khelif, Maître Nabil Boudi, révèle que sa cliente a déposé une plainte pour des faits de cyberharcèlement aggravé. « Après le temps sportif, vient le temps judiciaire. Tout juste médaillé d'or aux Jeux Olympiques Paris-2024, la boxeuse Imane

Khelif a décidé de mener un nouveau combat : celui de la justice, de la dignité et de l'honneur. Elle a saisi le cabinet qui a déposé hier une plainte pour des faits de cyberharcèlement aggravé auprès du pôle de lutte contre la haine en ligne du parquet de Paris », a-t-il écrit, dans un communiqué de presse.

Et d'ajouter : « L'enquête pénale déterminera qui a été l'initiative de cette campagne misogone, raciste et sexiste. Mais devra aussi s'intéresser à celles et ceux qui ont alimenté ce lynchage numérique ». Enfin, le maître Nabil Boudi regrette le harcèlement subi par notre championne, qui aura été sans doute le fait marquant des JO. « Le harcèlement inique subi par la championne de boxe restera la plus grosse tache de ces Jeux Olympiques », a-t-il conclu.

## Abdellaoui incertain face à Watanga FC

Le défenseur central et capitaine du MC Alger, Ayoub Abdellaoui, touché à la jambe gauche, est incertain pour la double confrontation face aux Libériens de Watanga FC, pour le compte du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique.

« Notre défenseur central Ayoub Abdellaoui a contracté une blessure lors du match amical disputé face à Châteauroux La Berrichonne (0-1), il a été évacué en urgence à l'hôpital, il a reçu un coup à la jambe gauche nécessitant 9 points de suture. Heureusement, la jambe n'a pas subi de fracture. Le staff médical de l'équipe dévoilera dans les prochaines heures la période d'indisponibilité d'Abdellaoui », a indiqué le club champion d'Algérie samedi soir dans un communiqué publié sur ses comptes sur les réseaux sociaux.

### Stage bloqué à Zéralda

Les deux manches face au représentant libérien se joueront à Alger, sur demande de l'adversaire et après l'accord de la Confédération africaine (CAF). Le match aller est programmé le week-end des 16 et 17 août, alors que la seconde manche est prévue une semaine plus tard (23-24 août). La délégation du MCA a regagné le pays samedi après un stage effectué à l'étranger, sous la houlette de l'entraîneur français Amir Beaumelle, dont le contrat a été prolongé pour une saison supplémentaire. Après deux jours de repos, les champions d'Algérie en titre entreront en stage bloqué mardi au centre « Abderrahmane Aouf- Baba Hamoud », à Zéralda.

## Mahious signe au CR Belouizdad



Aymen Mahious a rejoint le CR Belouizdad sous forme de prêt avec option d'achat en provenance du club suisse d'Yverdon, a annoncé le vainqueur de la Coupe d'Algérie sur sa page officielle Facebook.

Auteur d'une bonne saison en Suisse avec Yverdon où il a inscrit 10 buts en 27 matches, Mahious a décidé de faire son retour en Algérie et de s'engager en faveur du CR Belouizdad qui souhaite faire une bonne campagne en Ligue des Champions Africaine. L'ex-joueur de l'USM Alger (26 ans), meilleur buteur du dernier Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, avait rejoint le club suisse le mois d'octobre 2023 pour un contrat de trois ans.

## LES VISITEURS : LA RÉVOLUTION



20h25

TMC

Après avoir bu la potion du mage, Godefroy et Jacquouille se trouvent coincés en 1793. Retenus prisonniers dans les geôles du Comité de salut public, ils parviennent à s'échapper en provoquant une révolte. Pendant ce temps, Adélaïde et Gonzague de Montmirail tentent de prendre la fuite discrètement. Rencontrant Godefroy avant de partir, Adélaïde le prend pour Hubert, son cousin autrichien chez qui elle espère trouver refuge.

Si elle n'atteint que rarement le niveau du premier opus, cette quatrième déclinaison des aventures de Godefroy et Jacquouille dans les méandres du temps réserve tout de même des moments forts amusants.

## POURQUOI PAS EVANS ?



20h08

CANAL+

Bobby découvre l'identité de l'inconnu de la falaise et reçoit la visite de la femme du portrait photo. L'attention de Frankie et Bobby se porte désormais sur The Grange, une imposante clinique psychiatrique, et le directeur de l'établissement.

Le suspense est très bien maintenu par un scénario bien tissé et développe judicieusement quelques fausses-pistes. L'ensemble est servi par un casting talentueux.

## NAUTILUS EVASION



20h08

•2

En 1857, la Compagnie britannique des Indes orientales a assis son pouvoir dans le monde entier. A l'approche de Bombay, l'un de ses bateaux essuie la violente attaque d'un mystérieux monstre marin ; il s'agit en fait du Nautilus, un incroyable navire submersible, mis au point par le mystérieux Nemo. Ce dernier vient de s'évader d'une colonie pénitentiaire, en compagnie d'anciens détenus. L'équipage décide alors de recueillir femmes et enfants du navire percuté. Parmi eux se trouve Humility, une jeune femme frondeuse et émancipée, fascinée par l'ingénierie.

## LA CHÈVRE



20h12

•3

A peine arrivée à Mexico, Marie, une malchanceuse de nature, est enlevée par Arbal, une petite frappe. Son père, Alexandre Bens, un riche industriel parisien, engage aussitôt Campana, un spécialiste des disparitions. Mais en vain. C'est alors que Meyer, le psychologue de la société, a l'idée d'adjoindre au détective chevronné l'étrange François Perrin, son aide-comptable aussi gaffeur que la douce écervelée.

Le scénario est astucieux, le rythme est suffisamment soutenu pour qu'on ne s'ennuie pas et les gags font mouche.



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## LACOMBE LUCIEN



19h55

arte

Juin 1944, dans une petite préfecture du Sud-Ouest de la France. Lucien Lacombe, adolescent, travaille dans un hospice. À la faveur d'un congé, il retourne dans la ferme familiale. Son père est prisonnier de guerre en Allemagne et sa mère vit avec un autre homme. Par un étrange concours de circonstances, Lucien rejoint la Gestapo française et devient un collaborateur qui, sous l'emprise de l'alcool et de la peur, n'hésite pas à dénoncer les maquisards. Peu après, il fait la connaissance d'un tailleur juif et de sa fille, France, dont il tombe amoureux...

## NUS ET CULOTTÉS OBJECTIF ITALIE



20h00

•5

Nans et Mouts débutent leur voyage sans sou et dans le plus simple appareil depuis une vallée accidentée et isolée du Mercantour. Leur défi : parcourir l'Italie dans le but de rencontrer une chanteuse d'opéra ! Baluchon à l'épaule et caméra au poing, les deux acolytes espèrent y parvenir grâce à l'échange, le troc et la générosité des personnes rencontrées. Leur voyage prend une tournure épique, surtout quand la magie s'invite d'elle-même au cœur du périple. Trouver la voie vers la belle voix de la cantatrice demande une orchestration que seule l'aventure sait offrir.

## ALADDIN



20h10

•6

Un marin qui navigue sur mers avec sa femme et leurs deux enfants, est pressé par les bambins de leur raconter l'histoire d'Aladdin. Il s'exécute en chanson et commence par évoquer la vie du jeune Aladdin, qui, accompagné de son singe Abu, joue de son charme et de son habileté pour voler sur les marchés et gagner sa maigre pitance. C'est là qu'il fait la connaissance de Jasmine : le coup de foudre est immédiat. Mais ce que le jeune homme ne devine pas tout de suite, c'est que Jasmine est en fait une princesse.

## CRIMES CAUCHEMARS EN POITOU-CHARENTES



20h05

Chérie  
25

«Pulsion mortelle». Rien n'indiquait quelle fin terrible allait connaître Catherine alors qu'elle était partie se promener ce 2 octobre 2014. Cette mère de famille de 51 ans, épouse aimée et aimante, pilier de sa famille, est retrouvée morte et en partie dénudée dans un bois de Poitou-Charentes • «L'homme aux deux visages». Lorsque Laura se rend, en 2012, à la gendarmerie de Saint-Maixent-l'École, dans les Deux-Sèvres, elle vient dans l'intention de déposer une plainte pour viol contre un thérapeute. La jeune femme de 30 ignore, mais elle va aider à la capture d'un terrible violeur en série.

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :  
Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:20
Dohr	12:53
Asr	16:38
Maghreb	19:41
Icha	21:13

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

# L'ANP « EST PRÊTE À SÉCURISER TOUTES LES ÉTAPES DU PROCESSUS »

L'Armée nationale populaire (ANP) est pleinement disponible à sécuriser toutes les étapes de l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, en veillant à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans un climat empreint de calme et de quiétude, indique la revue El Djeïch dans son numéro du mois d'août en cours.

PAR KAHINA HAMMOUDI

« **A** lors que notre pays s'apprête à organiser des élections présidentielles anticipées le 7 septembre 2024, et comme elle l'a toujours fait lors des grands rendez-vous nationaux, l'Armée nationale populaire est pleinement disponible et prête à sécuriser toutes les étapes du processus électoral, en veillant à ce que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour son succès et permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans un climat empreint de calme et de quiétude », note la revue dans son éditorial intitulé « Digne héritière et rempart imprenable ». Evoquant la célébration du troisième anniversaire de la Journée nationale de



l'Armée nationale populaire, instituée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le 4 août de chaque année, la revue mentionne que cette célébration « vient orner le registre des dates mémorables de notre glorieuse Histoire, en guise de témoignage du plus haut sentiment de gratitude et de reconnaissance de la nation envers notre vaillante armée. Une armée d'orientation républicaine, d'essence nationale, de composante populaire et fidèle aux principes de Novembre, de par les efforts déployés et le rôle axial qu'elle a joué et continue de jouer pour protéger la patrie, assurer la sécurité et la quiétude de son peuple et préserver son intégrité territoriale contre toutes les menaces ».

Citant à ce sujet les propos du Président

de la République qui a affirmé que « c'est une armée en cohésion avec le peuple qui gagne en dignité et en élévation, de par la place qu'elle occupe dans le cœur de la nation et de par le patriotisme et l'engagement des officiers, des soldats et de tous ses personnels affiliés », la revue El Djeïch relève que la Journée nationale de l'Armée nationale populaire « consacre la conversion de l'Armée de libération nationale, qui venait de s'acquitter pleinement de son devoir en affranchissant notre territoire sacré des affres de l'occupation coloniale, en Armée nationale populaire qui a poursuivi le parcours sur la même voie en portant les mêmes valeurs et principes ».

« Aujourd'hui, l'Armée nationale populaire continue, avec engagement, compétence et conscience, sans relâche ni hésitation, d'accomplir ses nobles missions

nationales de défense de la souveraineté de l'Algérie et de son indépendance, de la préservation de son intégrité et de son unité nationales, sa sécurité et sa stabilité », souligne l'édito, précisant que cela « exige un haut niveau de vigilance et la sensibilisation, ainsi que la mobilisation de tous les fils loyaux du pays ».

Aussi, « la défense de notre pays et la préservation de sa souveraineté sont aujourd'hui l'affaire de tous, ce qui exige l'intensification, l'unification et la coordination des efforts pour relever tous les défis et faire face à toutes les menaces, quelles que soient leur nature et leur source, et permettre ainsi à notre pays d'aller de l'avant et de retrouver sa place dans le concert des nations », ajoute la même source. « Ceci dans une Algérie nouvelle qui avance à pas sûrs et résolus vers la renaissance et le progrès dans différents domaines et à tous les niveaux, à travers des réalisations qui en ont fait aujourd'hui un acteur incontournable au double plan régional et international et une source de stabilité dans la région », poursuit El Djeïch qui assure que l'Algérie « restera fidèle à ses principes immuables, forte, unie et sûre, comme elle l'a toujours été tout au long de son parcours ancré dans les profondeurs de l'Histoire ». Evoquant, par ailleurs, la célébration, ce mois-ci, du double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, et la tenue du Congrès de la Soummam, le 20 août 1956, El Djeïch affirme que l'ANP « poursuit son œuvre de développement de ses capacités de défense, soutenue par sa profondeur populaire ».

K. H.

## AU MAROC

# PLUS DE DEUX MILLIONS DE PERSONNES FRAPPÉES PAR LA SOUS ALIMENTATION

Les difficultés économiques du Maroc post-Covid ont eu des conséquences « désastreuses » pour les Marocains à revenus moyens et faibles, avec une disponibilité alimentaire en baisse, touchant plus de 2 millions de personnes. Les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), relayées samedi par des médias locaux, révèlent certaines tendances inquiétantes au cours des dernières années qui ont un impact grave sur la vie quotidienne des Marocains à revenus moyens. Aussi, la grave crise d'inflation que traverse le Maroc a donné lieu à des statistiques inquiétantes.

La hausse du coût des biens de consommation et de l'alimentation n'a pas seulement réduit le revenu disponible des Marocains, mais a aussi entraîné une

hausse de la sous-alimentation chez les plus défavorisés, une situation qui a touché 1,3 million de personnes au cours de la période 2017-2019. Ces statistiques ont commencé à évoluer dans la mauvaise direction lorsque la pandémie de COVID-19 a frappé en 2020.

### Les statistiques évoluent dans la mauvaise direction

L'année suivante, le nombre de personnes sous-alimentées est passé à 1,5 million. Celle d'après, il est passé à 1,9 million, puis à 2,4 millions. Aujourd'hui, il est passé à 2,6 millions.

L'on ne sait pas exactement dans quelle mesure cette augmentation extrême de la sous-alimentation conduit à une insécurité alimentaire modérée ou sévère, car la

FAO ne dispose d'aucune donnée sur ce sujet, d'après les médias. Une autre tendance inquiétante concerne l'apport moyen en protéines dont disposent les Marocains, ainsi que la quantité de viande, de produits laitiers, de poisson ou d'œufs que les Marocains peuvent se permettre de consommer. Ces deux tendances affichent un déclin.

### Le gouvernement confronté à une situation difficile

Les Marocains pouvaient se permettre de consommer 102,4 grammes de protéines par jour au cours de la période 2017-2019, mais ce chiffre n'a cessé de baisser au fil des ans. Au début de la pandémie, ce chiffre était tombé à 101,6 grammes et a continué de baisser à 99,2 grammes cette année. Il en va de même pour la capacité

à se permettre de consommer de la viande, des produits laitiers, du poisson ou des œufs. Avant la crise, les Marocains pouvaient se permettre de manger 31,8 grammes de produits d'origine animale par jour, mais aujourd'hui, ce chiffre est tombé à 29,2 grammes.

Selon les médias, le gouvernement marocain est confronté à une situation difficile, alors que la population continue de croître, tandis que les terres agricoles disponibles n'ont pratiquement pas augmenté depuis 1979. Dans le même temps, les exportations agricoles représentent plus d'un cinquième des devises étrangères dont le pays a tant besoin, et dont il a besoin pour ses importations massives d'énergie et plus de grosses quantités de denrées de base, en particulier du blé, de l'huile, du sucre et du lait.